



## EXTRAIT

des Registres des Délibérations du Conseil d'Administration

### Séance du 5 mars 2026

Le Conseil d'Administration s'est réuni dans le lieu accoutumé de ses séances en conformité avec la Loi du 5 décembre 1922, sous la présidence de :

**M. Mohamed MAHALI**

**Administrateurs en exercice : 27**

**Présents : 18**

M. MAHALI	M. CAVANNA	M. MARKOVIC	M. SMAILI
Mme BAGHDAD	M. DE GEA	Mme MARTINIANI	M. STOJANOV
M. BEN MIHOUB	M. GARCIN	Mme MATHERON	Mme VALVERDE
Mme BERNARDINI	M. GILLET	M. MORENO	
Mme BOUCHKARA	Mme KADDOUR	Mme PANAGOS	

**Absents/excusés ayant donné pouvoir : 4**

Mme BASS	à	Mme BAGHDAD	M. RICHARD	à	M. STOJANOV
Mme PIN	à	M. MORENO	Mme RIQUELME	à	M. MAHALI

**Absents/excusés : 5**

Mme CHENET	M. DOYER	Mme SIDI DRIS
M. DE ARAUJO	Mme FORTIAS	

**Nombre de votants (présents + représentés) : 22**

<b>DELIBERATION 26-13</b>  TOULON GASQUET EXTENSION Construction de 15 logements – Mise à jour du prix de revient et du plan de financement prévisionnels	<b>N° 26-13 – PROJET DE CONSTRUCTION DE 15 LOGEMENTS, « GASQUET EXTENSION » 527 AVENUE JOSEPH GASQUET A TOULON - APPROBATION DU NOUVEAU PRIX DE REVIENT ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNELS</b>  Mesdames, Messieurs,  Monsieur le Président présente le rapport suivant :  Par délibération n° 21-90 du 23 décembre 2021, le Conseil d'Administration s'est prononcé favorablement quant à l'opportunité de réaliser un projet de construction de 15 logements (11 PLUS et 4 PLAI) sur la parcelle cadastrée section BE n° 96 sise 527 avenue Joseph Gasquet à Toulon.
--	---

Cette opération a obtenu un permis de construire le 23 juin 2023 et a fait l'objet d'une première consultation en matière de travaux.

A ce jour, une nouvelle consultation est en cours pour les lots n° 10 « Revêtements de sols et Faïence », n° 14 « Plomberie/Ventilation/Chauffage », et n° 15 « VRD ».

Au vu des éléments énoncés ci-dessus, le prix de revient et le plan de financement prévisionnels se trouvent modifiés comme suit :

### PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL

	INITIAL		ACTUALISE	
	Montant H.T.	Montant T.T.C.	Montant H.T.	Montant T.T.C.
Charge foncière	375 128 €	395 760 €	617 351 €	637 319 €
Travaux	1 544 645 €	1 629 600 €	2 067 692 €	2 181 415 €
Honoraires et frais de MOa	223 000 €	233 349 €	275 339 €	290 483 €
Révisions de prix	63 862 €	69 290 €	69 972 €	73 820 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 206 635 €</b>	<b>2 327 999 €</b>	<b>2 886 271 €</b>	<b>3 183 037 €</b>
Soit au logement	147 109 €	155 200 €	192 418 €	212 202 €

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

	INITIAL		ACTUALISE	
	Montant	Soit au logement	Montant	Soit au logement
Subvention Etat	47 200 €	11 800 €/PLAI	47 200 €	11 800 €/PLAI
Subvention TPM	45 000 €	3 000 €	45 000 €	3 000 €
Subvention Ville de Toulon			342 000 €	22 800 €
Prêt Action Logement	280 000 €	15 000 €/PLAI 20 000 €/PLUS	280 000 €	15 000 €/PLAI 20 000 €/PLUS
Prêt C.D.C.	1 530 000 €	102 000 €	1 530 000 €	102 000 €
Fonds propres	425 799 €	28 387 €	938 837 €	62 589 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 327 999 €</b>		<b>3 183 037 €</b>	

Dans ces conditions, il est demandé au Conseil d'Administration :

- D'approuver la mise à jour du prix de revient, et du plan de financement prévisionnels de l'opération Gasquet Extension telle que détaillée ci-dessus,
- D'autoriser la Directrice Générale à poursuivre toutes les démarches administratives pour mener à bien le projet.

**Le Conseil d'Administration,**

**Vu** l'article R421-16 du Code de la construction et de l'habitation,

**Vu** la délibération n° 21-90 du Conseil d'Administration du 23/12/2021

**Considérant** que le quorum du Conseil d'Administration est atteint,

Après avoir délibéré, selon le vote suivant :

Votes favorables	22	Abstention	0	Votes contre	0
------------------	----	------------	---	--------------	---

**Article 1**

**APPROUVE** la mise à jour du prix de revient, et du plan de financement prévisionnels de l'opération Gasquet Extension telle que détaillée ci-dessus,

**Article 2**

**AUTORISE** la Directrice Générale à poursuivre toutes les démarches administratives et financières pour mener à bien ce projet.

Le Président du Conseil d'Administration,

Mohamed MAHALI

